



## promo affichée et prix ne s appliquant pas a la promo

Par **jiveok**, le **21/12/2012** à **19:43**

voici le courrier que j ai adressé a la repression des fraudes:

bonjour,

je vous adresse ce courrier car j ai l impression d avoir été abusé ce jour 21/12/2012 quand j ai fait mes courses au magasin super u de colomiers. Je me suis présenté au rayon surgelé ou j ai vu deux affiches indiquant une promotion sur les "crèmes glacée ou sorbet carte d'or". voir photos ci dessous prise par mes soins:

je me suis alors procuré le tract en reference sur l affiche et je n y ai pas trouvé de restriction sur le parfum sur lequel s applique la promo (comme sur l affiche). voir photos ci dessous:

j ai donc fait mon achat en pensant bénéficier de cette promo mais malgré la discussion que j ai eu avec le directeur du magasin, on me dit que chaque magasin appliquant la promo, a une sélection propre de produits, et que le mien (pistache) ne fait pas parti de cette sélection . Je suis très surpris de cette attitude , pouvez vous m éclairer et m aider à faire valoir mes droits si c est le cas?

merci

cordialement

jean yves fournier